



**Communiqué de Presse**  
**Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne et Bernard Schmeltz, Préfet de l'Essonne**

## **L'Essonne se mobilise dans la bataille pour l'emploi : Le Secteur sanitaire et médico-social recrute des emplois d'avenir 7 octobre 2013**

**Lundi 7 octobre 2013 à 16h** aura lieu au Conseil général de l'Essonne -Salle Michel Conte- une réunion présidée par le Préfet Bernard Schmeltz, le Président du Conseil général, Jérôme Guedj, en présence du délégué territorial de l'Agence régionale de Santé, Michel Hugué, pour sensibiliser les acteurs des secteurs sanitaires et médico-sociaux au recrutement d'emplois d'avenir, avec en clôture la signature pour une douzaine de jeunes Essonnais d'un premier contrat d'emploi d'avenir.

734 emplois d'avenir ont été signés en Essonne depuis le lancement du dispositif par le premier ministre Jean-Marc Ayrault en novembre 2012. Cela place l'Essonne sur la 2<sup>ème</sup> marche du podium en Ile-de-France, derrière la Seine-Saint-Denis (788). Ces résultats encourageants, qui s'expliquent par l'action des services de l'Etat et l'engagement très actif du Département de l'Essonne, incitent à redoubler la mobilisation collective pour gagner la bataille pour l'emploi.

**Le dispositif prévoit une aide de l'Etat au recrutement d'un jeune en emploi d'avenir à hauteur de 75% du SMIC horaire brut**, à travers la mobilisation du service public de l'emploi : les missions locales, Pôle Emploi Cap Emploi pour les personnes en situation de handicap, la DDCS et les Directe.

Pour sa part, le Conseil général de l'Essonne s'est engagé à soutenir la création de **500 emplois d'avenir**, lors de la venue du premier Ministre Jean-Marc Ayrault le 25 novembre dernier, avec la signature de la Convention d'engagement entre l'Etat et le Conseil général.

Le Conseil général s'est ainsi fixé un objectif de **100 recrutements en qualité d'employeur direct au sein des services départementaux** d'ici fin 2014. Nous fêtons le 50<sup>ème</sup> recrutement avant la fin 2013. Il s'est également engagé à aider au recrutement de **200 emplois d'avenir dans le secteur associatif**. Le Conseil général soutient également, en coordination avec les financements apportés par l'Agence Régionale de Santé, **la création de 200 emplois d'avenir dans les Etablissements et services sociaux et médico-sociaux** qui relèvent de sa compétence<sup>1</sup> d'ici fin 2014, avec à ce jour 62 recrutements réalisés et 53 à venir d'ici la fin de l'année.

La réunion de sensibilisation prévue ce lundi 7 octobre avec l'ensemble des établissements et services sanitaires et médico-sociaux, représentant plus de 500 structures, démontre la mobilisation de l'Essonne. Cette action s'inscrit notamment dans le cadre du programme « 1 Ehpad, 1 emploi d'avenir » lancée par la ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, Michèle Delaunay en mai dernier.

*L'objectif est d'encourager les maisons de retraites, les structures d'accueil pour personnes handicapées ou pour les jeunes mineurs confiés, à recruter des emplois d'avenir. Ces secteurs disposent de nombreuses opportunités : un fort potentiel de recrutements, de formations et d'intégration sociale. Il s'agit de créer de l'emploi, en formant des jeunes et en les insérant d'une manière durable dans le monde du travail, tout en répondant aux besoins d'accompagnement des personnes fragiles.*

4 jeunes déjà recrutés et leur tuteur viendront témoigner de leur expérience et une douzaine de jeunes devrait signer un premier contrat d'emploi d'avenir à cette occasion, avec le parrainage du Préfet.

« Le Département de l'Essonne est pleinement mobilisé, en excellente intelligence avec l'Etat, pour mener la bataille pour l'emploi qui est l'objectif prioritaire du gouvernement, en particulier pour les jeunes les plus éloignés du marché du travail. La crise et la hausse du chômage que nous affrontons ne sont pas une fatalité. En dépit des difficultés, nous avons obligation de relever les défis qui sont devant nous. Gardons en tête qu'en Essonne, plus de 21 000 jeunes de 18 à 25 ans sont sortis du système scolaire sans qualification, ils représentent 17% de cette tranche d'âge. Toujours dans notre département, 20% des jeunes non scolarisés sont sans diplôme et 10 000 jeunes essonnais sont demandeurs d'emploi. Nous devons prendre ces chiffres pour ce qu'ils sont. Une réalité humaine à laquelle l'action publique doit répondre le plus efficacement possible. Les emplois d'avenir sont un des éléments de réponse que nous apportons », déclare Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne.

« Notre territoire dispose d'atouts formidables pour répondre aux enjeux de la période que nous traversons. Les services de l'Etat, aux côtés du Département et des collectivités territoriales, ont une obligation de moyens mais aussi et surtout de résultats. Dans tous les domaines, nous devons déployer nos efforts en commun et faire œuvre d'inventivité et d'imagination. Cette signature va au-delà du symbole. Elle incarne la symbiose de l'énergie produite par l'ensemble des acteurs concernés pour réaliser les objectifs déterminés par le gouvernement », déclare Bernard Schmeltz, Préfet de l'Essonne.

<sup>1</sup> Les établissements habilités au titre de l'aide sociale adulte relevant de la prise en charge du handicap ou des personnes âgées et relevant de la prévention et la protection de l'enfance

### **Contacts presse :**

Renaud Chenu Conseiller Presse du Président  
06 37 39 53 86  
rchenu@cg91.fr

Nathalie Rousselet, Chef du bureau de la  
communication interministérielle - Préfecture  
07 77 96 23 89 / nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr